



HAL
open science

Licence Psychologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Psychologie. 2017, Université François-Rabelais de Tours. hceres-02027071

HAL Id: hceres-02027071

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027071v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Psychologie

Université François-Rabelais de Tours

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences de l'Homme et des sociétés

Établissement déposant : Université François-Rabelais de Tours

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La mention *Psychologie* de la licence Arts, sciences humaines et sociales est proposée à l'Université François Rabelais de Tours. Elle est portée par le Département de Psychologie au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) d'Arts et Sciences Humaines. Elle offre une formation initiale en psychologie destinée à former des étudiants qui se destinent à des études longues en master ou à la préparation de concours.

Analyse

Objectifs
<p>La licence en <i>Psychologie</i> a pour objectif de fournir une formation disciplinaire construite sur six semestres avec approfondissement progressif des enseignements et ouverture à d'autres disciplines des sciences humaines et sociales. La volonté d'une formation méthodologique solide est présente même si on peut regretter l'absence d'enseignements dédiés de la technique de l'entretien qui constitue pourtant une méthode très utilisée par les professionnels de la psychologie. Elle a pour objectif de préparer les étudiants à une poursuite d'études en master de psychologie, notamment les quatre masters professionnels proposés dans la l'établissement : <i>Psychologie du travail et des organisations</i>, <i>Psychopathologie et psychologie clinique</i>, <i>Psychologie de l'enfant et de l'adolescent</i>, <i>Psychologie gériatrique normale et pathologique</i>, et le master recherche <i>Cognition et neurosciences</i>, cohabilité avec l'UFR Sciences de la Vie et de la Santé. La formation permet également une réorientation vers des formations paramédicales ou du secteur social, ou de passer des concours de la fonction publique.</p>
Organisation
<p>La licence de <i>Psychologie</i> de l'Université François Rabelais de Tours répond aux attendus d'ouverture, de spécialisation progressive et de préparation à la poursuite d'études. Le volume horaire est pratiquement équilibré sur les trois ans, avec un volume légèrement plus important en deuxième année de licence-L2 (pour un volume total de 1488 heures, proche de l'exigence réglementaire des 1500 heures. La part des cours magistraux (CM), par rapport aux travaux dirigés (TD), augmente avec les années.</p> <p>La première année (L1) est construite pour permettre l'ouverture à d'autres disciplines (biologie, sociologie, philosophie) et pour former aux méthodes universitaires. Les enseignements fondamentaux prennent toute leur place en L2 et la troisième année (L3) est une année d'approfondissement. Tout au long des six semestres, on retrouve les enseignements méthodologiques tels que les statistiques, l'informatique et l'anglais. Les sous-disciplines de la psychologie obligatoires sont la Psychologie cognitive, la Psychologie sociale, la Psychologie du développement, la Psychobiologie et la Psychologie clinique et psychopathologique, les volumes horaires sont équilibrés. Des options sont proposées en L1, L2 et L3 (80 heures au total), elles permettent d'approfondir un thème concernant des publics particuliers ou les sous-disciplines de la psychologie citées.</p> <p>La licence de <i>Psychologie</i> offre également la possibilité d'apprendre une seconde langue ou de pratiquer une activité</p>

<p>sportive ainsi que d'obtenir des certifications en anglais (CLES) ou en informatique-bureautique (C2i). La difficulté de l'organisation des enseignements d'autres disciplines est soulignée et pousse les responsables de la formation à envisager d'ouvrir à de nouvelles disciplines des Sciences humaines et sociales.</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>Cette licence de <i>Psychologie</i> est la seule proposée dans la région Centre Val de Loire, elle prépare notamment à la poursuite d'études en master proposée dans l'établissement.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>L'équipe des intervenants est composée de 29 enseignants-chercheurs en psychologie (dont 8 professeurs), de 8 enseignants-chercheurs en neurosciences (dont 1 professeur), de 2 professeurs associés (PAST) et 2 attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), ainsi que d'une cinquantaine de chargés de cours dont de nombreux professionnels (ces derniers assurent 30 % des enseignements dispensés en L1, 50 % en L3). L'équipe pédagogique est composée de 15 membres dont 9 enseignants-chercheurs en position de responsabilité : le directeur du département, le responsable de la mention, un responsable par année d'études, le responsable des échanges internationaux, le responsable de la commission pédagogique et celui des réorientations. Les 6 autres membres sont des personnels BIATS (un secrétaire par année d'études) et des étudiants (un par année d'études). Les réunions sont au moins mensuelles, plus fréquentes en cas de besoins ponctuels, distinctes des réunions de département et portent sur l'organisation, la pédagogie, l'évaluation, etc. Les comptes-rendus sont rendus publics. La difficulté de gérer des effectifs importants est soulignée. La représentation des acteurs impliqués dans la formation est cohérente et complète. Le taux d'encadrement est faible si on s'en tient aux enseignants-chercheurs, PAST et ATER en psychologie. Les équilibres des effectifs enseignants sont ainsi fragiles pour un effectif global sur toute la licence de 1400 étudiants : 8 professeurs (PR) de psychologie pour 21 maîtres de conférences (MCF), 1 PR de neurosciences pour 7 MCF, et une part importante des enseignements laissée aux professionnels en L3 particulièrement. La présence des 8 enseignants-chercheurs en neurosciences augmente le taux d'encadrement par des académiques, mais influence fortement le contenu de la licence en termes de spécialité d'enseignements (cf. infra).</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>Les effectifs sont en progression constante au cours de ces dernières années, avec un effectif en L1 de 700 étudiants environ, 1400 environ dans l'ensemble de la formation, dans l'ordre de grandeur attendu pour une formation unique dans une discipline très demandée et dans une académie de grande taille. Le taux d'abandon en L1 est élevé, mais les taux de réussite sont également élevés. Les informations sur le devenir des étudiants qui ne poursuivent pas dans les masters de l'établissement sont insuffisantes. On peut le regretter puisque seulement près de la moitié des diplômés de L3 intègrent les masters de l'établissement. Les données d'une seule enquête (2011-2012) sont fournies, mais elles datent de l'ancien contrat et sont trop anciennes pour être exploitées.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>La licence ouvre principalement sur quatre spécialités de master correspondant aux quatre axes de recherche du laboratoire de recherche « Psychologie des axes de la vie ». Les enseignants-chercheurs interviennent ponctuellement sur leurs thèmes, de manière dispersée. Il existe une initiation à la recherche et, en L3, un travail de groupe est demandé dans au moins deux sous-disciplines. Ce travail prépare au suivi de mémoire de M1 (première année de master). La formation à la méthodologie de la psychologie est insuffisante, ce qui compromet une formation cohérente à la recherche par la recherche.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>Un module d'orientation, de bilan et d'insertion en licence (MOBIL) a pour objet d'accompagner l'étudiant dans l'élaboration de son projet universitaire et professionnel. Ce module est organisé sur les trois années avec des TD en semestre 2 (S2) et en S6. Sa validation se fait par cumul de points donnant lieu à certification ; de manière très étonnante, son obtention conditionne l'obtention du diplôme de licence. Ce dernier point est en contradiction avec les règles de compensation en vigueur au sein de la licence. Il peut s'agir d'une maladresse dans le texte puisqu'on ne retrouve pas cette contrainte dans les modalités de contrôle de connaissances. L'enseignement de la méthodologie constitue une des faiblesses de cette formation, alors qu'il devrait constituer un socle pour la poursuite des études ou une insertion professionnelle.</p>

Place des projets et des stages
On peut regretter qu'aucun stage ne soit obligatoire même si, de manière optionnelle, trois stages sont possibles pendant le cursus de licence. Cette situation peut s'expliquer par la difficulté à trouver des terrains de stage, ce que soulignent les responsables de la formation.
Place de l'international
La mobilité internationale est possible dès la L2, essentiellement à travers des partenariats ERASMUS+ ou CREPUQ. La durée de l'échange varie de 3 à 12 mois, la règle de l'établissement étant qu'une mobilité d'un an maximum est possible par cycle d'études. Une dizaine d'étudiants partent ainsi chaque année. Des modalités de validation et d'encadrement de qualité ont été mises en place et répondent aux standards attendus. Dans le cadre de ces échanges, peu d'étudiants étrangers sont accueillis, environ trois ou quatre par an. Ce qui peut s'expliquer par l'absence de cours en anglais alors que les partenariats ont été majoritairement signés avec des universités non francophones.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
On note un taux élevé de boursiers (50 à 60 % en L1) et une pression forte qui a entraîné une limitation des inscriptions aux néo-bacheliers de l'académie. Les effectifs respectifs des trois bacs généraux sont presque équilibrés, environ un quart des étudiants de L1 ont un bac technologique ou pro. Le public de L1 comporte un taux de bacs non généraux et de boursiers élevé. Des dispositifs d'encadrement sont proposés (enseignant référent), avec des modalités d'intervention variées et nombreuses, pour un volume total de 30 heures étudiants. Ces dispositifs sont complétés par un accompagnement à la réorientation entre S1 et S2.
Modalités d'enseignement et place du numérique
La coordination pédagogique entre CM et TD est assurée. On note une proportion importante des CM (698 heures sur un volume total de 1490 heures, soit 47 %). Un environnement numérique de travail (ENT) permet la mise en ligne de la plupart des cours et des documents associés. Les modalités d'enseignement et de validation des connaissances sont variées. Le dispositif Régime Spécial d'Etudes (RSE) est en place et concerne les étudiants à besoins spécifiques. Une charte de l'établissement permet l'implication de tous les services de l'Université dans l'aide aux étudiants bénéficiant du RSE. Les nouvelles technologies ne sont utilisées que pour les usages de base, à savoir pour les échanges d'information et la recherche bibliographique (ENT), l'enseignement des statistiques et les activités du Centre de Ressource en Langue. Aucune innovation pédagogique numérique n'est évoquée, les responsables de la formation justifient cette carence par l'importance de leur effectif.
Evaluation des étudiants
Les modalités de contrôle des connaissances répondent aux exigences règlementaires. Les étudiants ont accès à des annales ainsi qu'à leurs propres copies. Le contrôle continu est la règle pour les TD, tandis que les CM sont évalués par des examens terminaux. L'accès à la session de rattrapage est conditionné à une moyenne générale de 8/20. La composition des jurys est correcte. La qualité du contrôle continu est limitée par l'importance des effectifs qui impose également de faire des évaluations de groupe. Les enseignants se sont résignés à cette modalité d'évaluation mais n'en sont visiblement pas satisfaits. Ils notent que les résultats des évaluations en groupe sont peu corrélés aux résultats des examens sur table, ce qui peut s'expliquer par la nature différente des savoirs et des savoir-faire évalués dans les deux modalités.
Suivi de l'acquisition de compétences
Le suivi de l'acquisition des compétences est permis par le contrôle continu, la consultation des copies avec des corrections en groupe. Le supplément au diplôme est remis à chaque diplômé. Le document fourni dans le dossier est complet. L'importance des effectifs est encore une fois citée comme une limite à un suivi individualisé de qualité.

Suivi des diplômés
Le dossier ne comporte aucun élément sur ce point.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Le conseil de perfectionnement est mis en place, dans une configuration réglementaire. On note néanmoins qu'il se réunit peu et semble ne pas avoir encore influé sur l'organisation du cursus. On peut regretter qu'aucun professionnel n'en fasse partie, comme on pourrait s'y attendre dans un conseil de perfectionnement.</p> <p>Les procédures d'évaluation par les étudiants sont peu développées. Le taux de réponse de la dernière enquête réalisée auprès d'étudiants en L3 était inférieur à 10 %, ce qui est particulièrement faible.</p> <p>Pourtant, ces évaluations par les étudiants ont montré leur utilité, puisque lors du dernier contrat les enquêtes avaient soulevé des problèmes de redondance des contenus qui avaient été corrigés.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une Forte attractivité.
- Un taux de réussite élevés.
- Les dispositifs d'aide à la réussite.

Points faibles :

- L'insuffisance des enseignements méthodologiques (entretien) et un enseignement de la méthode expérimentale associée limité exclusivement à la Psychologie cognitive et à la Psychologie sociale.
- L'absence de suivi des diplômés.
- Un taux de poursuite d'études en master de *Psychologie* dans l'établissement faible.
- Une inexistence de dispositifs institutionnalisés d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Un poids proportionnellement très important des neurosciences dans le cursus de licence.

Avis global et recommandations :

Cette formation attire de nombreux étudiants et se positionne parfaitement dans l'offre de formation de l'académie ; elle présente néanmoins d'importants points de fragilité. Les contenus de la formation sont décalés par rapport aux attentes d'une licence généraliste et aux poursuites d'études proposées dans l'établissement, notamment du fait d'une formation insuffisante aux méthodes du psychologue et du poids très important des neurosciences.

Il serait utile d'améliorer le pilotage de la licence (enquêtes sur le devenir des diplômés, évaluations par les étudiants, meilleure coordination entre l'équipe pédagogique et le conseil de perfectionnement) afin d'améliorer l'organisation générale et la gestion de l'équilibre des contenus.

Observations de l'établissement

Tours, le 20 mai 2017
Monsieur le Président de l'Université
François-Rabelais de Tours

Université
François-Rabelais
de Tours

60, rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1

www.univ-tours.fr

Objet : HCERES retours sur l'autoévaluation

Je, soussigné Philippe Vendrix, Président de l'Université François-Rabelais de Tours, indique par la présente que l'établissement ne souhaite pas faire d'observation sur les retours des comités HCERES concernant les mentions de Licences, Licences professionnelles et Masters.

L'ensemble des remarques ont été transmises aux responsables des mentions en préparation, en même temps que les expertises internes produites par les rapporteurs de la Commission Formation et Vie Universitaire. Ces documents vont permettre aux enseignants d'ajuster leurs propositions de mentions et de parcours, en fonction des recommandations qui leur ont été faites.

Un court document concernant les retours sur les champs de formation est joint.

L'université de Tours remercie les experts de l'HCERES du soin mis à l'analyse de l'autoévaluation et d'efforcera d'en tirer le plus grand bénéfice.

Le Président de l'université
Philippe Vendrix

